

Déclaration non-financière consolidée dans le cadre du rapport annuel 2017

Le présent document constitue le projet
de déclaration d'informations non-financières
de Degroof Petercam pour l'année 2017.

4	Introduction
6	Degroof Petercam – une banque, un groupe
7	Investir de manière responsable – la responsabilité du groupe
7	1. Principe
7	2. Périmètre
7	3. Politiques, approches et ressources
7	a. Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI)
9	b. Processus décisionnel en matière d'investissement au niveau de DPAM
9	I. Intégration en amont du processus d'investissement
9	II. Investissement Durable & Responsable – Sustainable & Responsible Investing (SRI)
9	1. Philosophie et approche
10	2. Reconnaissance externe
11	3. DPAM – 15 ans d'expérience en investissement responsable et durable
11	c. Rôle de DPAM en tant qu'actionnaire responsable
12	d. Les ressources mises en œuvre au niveau du groupe Degroof Petercam
12	I. Groupe de pilotage pour l'Investissement Responsable
12	II. Le centre de compétence pour l'Investissement Responsable
12	III. Experts externes
12	IV. Fixed Income Sustainability Advisory Board (Fisab)
12	V. Responsible Investment Corners
12	e. Transparence
13	Ressources humaines
13	1. Principes
13	2. Périmètre
13	3. Politiques, gestion des risques, résultats et objectifs
13	a. Situation et rotation du personnel
14	b. Engagement durable du personnel
15	c. Diversité
15	d. Bien-être
16	e. Flexibilité du travail – Introduction du télétravail
16	f. Relations sociales
16	g. Non-discrimination
17	h. Formations et développement personnel
18	i. Engagement du personnel dans les relations avec la collectivité

19	Environnement
19	1. Principes
19	2. Périmètre
19	3. Politiques, gestion des risques, résultats et objectifs
19	a. Réduction et compensation des émissions CO ₂
20	b. Soutien de projets pour le climat – Saving Trees
21	c. Autres actions visant à réduire l’empreinte écologique de Degroof Petercam
21	I. Consommation d’énergie/eau
21	II. Mobilité
21	III. Certification des immeubles
21	IV. Pollution / Gestion des déchets
22	V. Papier
22	VI. Fournisseurs
23	Politiques, procédures et normes anti-corruption
23	1. Périmètre des données
23	2. Détection des indices de corruption chez les clients
23	a. De manière générale
23	b. En pratique
24	3. Détection des indices de corruption chez les collaborateurs
24	a. De manière générale
24	b. En pratique
24	4. Collaborateurs dédiés à ce travail
24	5. Formation appropriée des salariés
25	6. Procédure de dénonciation (whistleblowing)
25	7. Reporting
26	Philanthropie – Degroof Petercam Foundation
26	1. Vision et mission
26	2. Fonctionnement
27	3. Réalisations
27	4. Objectifs de Développement Durable de l’ONU (SDG)
28	5. Objectifs à terme de la Fondation

Introduction

Les défis d'aujourd'hui sont les opportunités de demain

Face à la modernisation de nos sociétés, au changement climatique, à l'évolution démographique et à l'épuisement des ressources naturelles qui les accompagne inexorablement, les autorités publiques et les entreprises, dont Degroof Petercam, doivent faire face à de nouveaux paradigmes. Ce constat est encore renforcé par les récentes crises financières et plusieurs scandales majeurs qui ont conduit à la destruction de valeur actionnariale et à une crise de confiance sans précédent dans les secteurs financier et public.

L'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des activités de Degroof Petercam constitue non seulement une priorité mais aussi une nécessité absolue dans le cadre d'une vision globale, tenant compte de l'environnement dans lequel l'entreprise évolue, et ce dans une perspective à long terme.

L'identification des risques liés aux enjeux ESG permet à la fois une meilleure appréhension des risques et dès lors une meilleure anticipation dans la gestion. De cette manière, les risques représentent des opportunités d'investissement et créent de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Degroof Petercam estime que les défis mondiaux d'aujourd'hui constituent les opportunités de demain. C'est en adoptant une vision disciplinée et globale du monde qu'elle peut en faire bénéficier ses clients et partenaires investisseurs et collaborateurs.

Ces défis ne valent que s'ils sont partagés par tous. Les considérations ESG doivent être intégrées à tous niveaux et ne sont pas un processus isolé. La performance ESG fait intrinsèquement partie d'un ensemble complexe qui peut générer un avantage compétitif pour les sociétés.

Quels que soient les défis liés à la nécessité de replacer les sociétés dans leur contexte global, le développement durable doit être encouragé. Plus que jamais, il est une condition préalable à la pérennité d'une société et par conséquent à sa rentabilité et à sa capacité à créer de la valeur actionnariale à long terme.

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins présents sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »¹

ESG

ESG est un acronyme international utilisé pour cibler les matières environnementale, sociale et de gouvernance qui constituent les trois piliers fondamentaux de l'information non-financière et de la responsabilité sociétale des entreprises et des banques.



Environnement

Ces critères évaluent la prise en compte par l'entreprise de son empreinte environnementale en termes de priorité et de performance (consommation d'énergie et d'eau, production de CO₂ et de déchets, etc.).



Société

Ces critères portent sur l'impact sociétal de l'entreprise auprès de l'ensemble des parties prenantes, par exemple le respect des droits du travail, de la santé et de la sécurité de chacun, de la non-discrimination, etc.



Gouvernance

Ces critères concernent la façon dont l'entreprise est gérée, dirigée et contrôlée, en mettant l'accent sur les règles de déontologie et de transparence, notamment dans les relations entre la direction, le conseil d'administration et les actionnaires.

¹ Rapport Brundtland pour les Nations Unies – 1987.

Déclaration non-financière consolidée

L'objectif de la présente déclaration non-financière est d'exposer la politique de Degroof Petercam en tant que banque et groupe financier face aux enjeux du développement durable et ainsi d'analyser les progrès et les améliorations à mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs.

Seront présentées dans ce contexte les informations non financières concernant Degroof Petercam, tel qu'imposé par la *loi du 3 septembre 2017 relative à la publication d'informations non-financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes sociétés et par certains groupes*, publiée au Moniteur belge du 11 septembre 2017. Cette loi a modifié le Code des sociétés en son article 119 en prévoyant l'obligation d'intégrer, dans le rapport de gestion aux comptes consolidés du groupe concerné, une déclaration destinée à permettre la compréhension de l'évolution des affaires, des performances, de la situation du groupe et des incidences de son activité, relatives au moins aux questions sociales, environnementales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption. Cette même disposition permet, en son paragraphe 2, dernier alinéa, à une société mère d'établir cette déclaration non-financière consolidée dans un rapport distinct.

La présente déclaration constitue un tel rapport distinct. Établie par Banque Degroof Petercam SA, cette déclaration contient les informations non-financières qui la concernent ainsi que les filiales belges du groupe dont elle est la société mère. À cet égard, le nom 'Degroof Petercam' fait indistinctement référence, dans cette déclaration, à la société Banque Degroof Petercam SA et au groupe de sociétés dont elle constitue la société faîtière.

Après avoir brièvement décrit le modèle commercial de Degroof Petercam, seront successivement présentées les informations suivantes :

- sa responsabilité en tant qu'investisseur responsable ;
- son approche sociale et en matière de personnel ;
- son approche environnementale ;
- son approche en matière de lutte contre la corruption ; et
- l'aide à l'emploi et à l'enseignement au travers de la fondation Degroof Petercam.

Degroof Petercam s'est notamment appuyée, dans l'établissement de cette déclaration, sur les cadres internationaux suivants :

- la publication de la fédération européenne des associations d'analystes financiers intitulée '*KPIs for Environmental, Social and Governance (ESG) Issues, A Guideline for the Integration of ESG into Financial Analysis and Corporate Valuation*'² ;
- les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies³ (PRI) ; et
- les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies⁴ (SDG).

La présente déclaration intègre, dans les diverses sections susvisées, les indicateurs clés de performance (KPI) non-financiers s'inscrivant dans les cadres précités que Degroof Petercam a jugé nécessaires pour la compréhension de l'évolution de ses affaires, de ses performances, de sa situation et des incidences de son activité.

En ce qui concerne les thématiques pour lesquelles il n'aurait pas été possible de fournir dans cette première déclaration non-financière tous les indicateurs clés de performance pertinents, les appréciations et quantifications nécessaires seront effectuées dans courant de l'exercice 2018 en vue d'être intégrées dans la prochaine déclaration non-financière.

² En français : Indicateurs clés de performance (ICP) pour les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), Lignes directrices pour l'intégration des critères ESG dans l'analyse financière et l'évaluation des entreprises.

³ En anglais : Principles for Responsible Investments (PRI).

⁴ En anglais : Sustainable Development Goals (SDG).

Degroof Petercam – une banque, un groupe

Forte de son histoire remontant à 1871, Degroof Petercam est une institution financière de référence basée à Bruxelles. Groupe indépendant détenu par des actionnaires familiaux engagés sur le long terme, Degroof Petercam propose ses services à des investisseurs privés et institutionnels.

Les clients de Degroof Petercam bénéficient d'une combinaison unique de services articulée, selon le business model actuellement en place, autour de quatre pôles principaux :

- la banque privée ;
- la gestion institutionnelle ;
- l'*Investment Banking* (*Corporate Finance* et intermédiation financière) ; et
- les Asset Services.

Fin 2017, Degroof Petercam gère à ce titre directement ou indirectement au travers des entités de son groupe EUR 55 milliards d'actifs pour des investisseurs particuliers, familles, sociétés, fonds de pension, universités, compagnies d'assurances et organisations gouvernementales et sans but lucratif.

À la même date, Degroof Petercam emploie 1.371 professionnels¹ expérimentés en Belgique, au Luxembourg, en France, en Espagne, en Suisse, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Italie.

Sa mission est d'offrir à ses clients privés, professionnels ou institutionnels les meilleurs services afin de les aider à concrétiser leurs ambitions.

Pour ce faire, le groupe applique dans le cadre de sa stratégie de développement une dynamique commerciale transversale et internationale.

Renvois

Thématiques	Documents
Organisation et structure de gouvernance de Degroof Petercam	<ul style="list-style-type: none">• <i>Corporate governance – rapport annuel 2017</i> Disponible sur le site www.degroofpetercam.be• <i>2017 en bref</i> Disponible sur le site www.degroofpetercam.be• <i>Rapport de gestion 2017</i> Disponible sur le site www.degroofpetercam.be <p>7. <i>Politique de rémunération</i> (pp. 6 et 7) 10. <i>Comités au sein du conseil d'administration</i> (pp. 8 à 10)</p>
Trends et facteurs pouvant avoir une influence sur le développement futur du groupe Degroof Petercam	<ul style="list-style-type: none">• <i>Rapport annuel 2017</i> Disponible sur le site www.degroofpetercam.be <i>Chapitre 5 – Gestion des risques</i> (pp. 27 à 40)• <i>Rapport de gestion 2017</i> Disponible sur le site www.degroofpetercam.be <p>5. <i>Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du groupe</i> (pp. 5 et 6) 8. <i>Principaux risques auxquels est exposée la Banque</i> (p. 7)</p>

¹ Équivalents temps plein (ETP).

Investir de manière responsable – la responsabilité du groupe

1 Principe

Degroof Petercam opère une réflexion continue sur toutes les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) liées à l'exercice de ses activités de gestion d'actifs et de banque privée et a pour objectif de garantir à cet égard une transparence et une cohérence dans son approche, sa méthodologie, ses produits et ses services.

Dans cette perspective, le groupe a en permanence à l'esprit les principes et la dynamique des principes d'investissement responsable qui sont ancrés dans sa culture d'entreprise et dont les questions ESG constituent le fil conducteur.

Consciente du fait que l'intégration de ces questions fait partie du devoir fiduciaire d'un investisseur vis-à-vis de ses clients et bénéficiaires, Degroof Petercam développe des politiques claires et cohérentes à cet égard, notamment sur l'éligibilité de produits et services spécifiques appréciée sous l'angle plus général du développement durable. Elle informe de manière régulière son personnel sur les sujets ESG pertinents et les activités controversées.

2 Périmètre

C'est essentiellement au travers de Degroof Petercam Assets Management SA ('DPAM'), entité du groupe Degroof Petercam en charge de la gestion de ses fonds d'investissement, que les politiques liées aux questions ESG sont plus développées et appliquées.

Elles servent cependant également de ligne de conduite à l'ensemble des entités du groupe Degroof Petercam qui sensibilise et met à contribution ses ressources afin que ces politiques soient assimilées et appliquées de manière invariable dans chaque segment de ses activités.

Les données reprises dans cette section concernent donc essentiellement DPAM, bien que l'ensemble du groupe Degroof Petercam met activement en œuvre les politiques visées.

3 Politiques, approches et ressources

a. Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI)

DPAM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)² parrainés par les Nations Unies depuis 2011.

Dans ce contexte, DPAM s'est engagée à implémenter les six principes pour l'investissement responsable des Nations Unies et par conséquent, à intégrer les facteurs ESG à son processus décisionnel en matière d'investissement et à ses pratiques d'actionariat dans le cadre de sa participation active aux assemblées des actionnaires des positions détenues à travers les fonds d'investissement qu'elle gère.

Ces principes³ formulent un cadre à l'attention de la communauté mondiale des investisseurs, afin de participer à l'élaboration d'un système financier plus stable et pérenne du point de vue économique. Ce système vise à diminuer les risques liés au court-termisme sur la performance des entreprises, les rendements des investissements et l'attitude des marchés et à récompenser les investissements responsables à long terme, profitant tant à l'environnement qu'à la société toute entière.

² En anglais : Principles for Responsible Investment (PRI).

³ Les Principes pour l'Investissement Responsable ont été mis au point par un groupe international d'investisseurs institutionnels, en écho à l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise pour les pratiques d'investissement. Le processus a été organisé par le Secrétaire général des Nations Unies. En signant les Principes, Degroof Petercam, en tant qu'investisseur, s'engage publiquement à les adopter et à les mettre en œuvre, dès lors qu'ils sont en phase avec ses responsabilités fiduciaires. Elle s'engage également à évaluer l'efficacité et à améliorer le contenu des Principes au fil du temps. Elle estime qu'elle pourra ainsi mieux honorer ses engagements vis-à-vis des bénéficiaires, et mieux aligner ses activités d'investissement sur l'intérêt général de la société.

Déclaration non-financière consolidée

6 PRINCIPES :

1. Nous intégrerons les questions ESG à nos processus décisionnels et d'analyse des investissements.
2. Nous serons des actionnaires actifs et intégrerons les questions ESG à nos politiques et procédures en matière d'actionariat.
3. Nous demanderons, autant que faire se peut, aux entités dans lesquelles nous investissons de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.
4. Nous encouragerons l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans le secteur des investissements.
5. Nous coopérerons pour améliorer l'efficacité de notre mise en œuvre des Principes.
6. Nous rendrons chacun compte de nos activités et des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des Principes.

Chaque année, une évaluation des progrès de tous les signataires des PRI, dont DPAM, dans la mise en œuvre de ces principes est opérée. Le reporting public effectué dans ce cadre est disponible sur le site web de l'UNPRI (<https://www.unpri.org/>).

DPAM a obtenu, lors de son évaluation en 2017, le meilleur rating A+ témoignant des progrès enregistrés sur l'implémentation des six principes et en particulier du sérieux de l'intégration des facteurs ESG (Principe 1) et de sa responsabilité actionnariale (Principe 2).

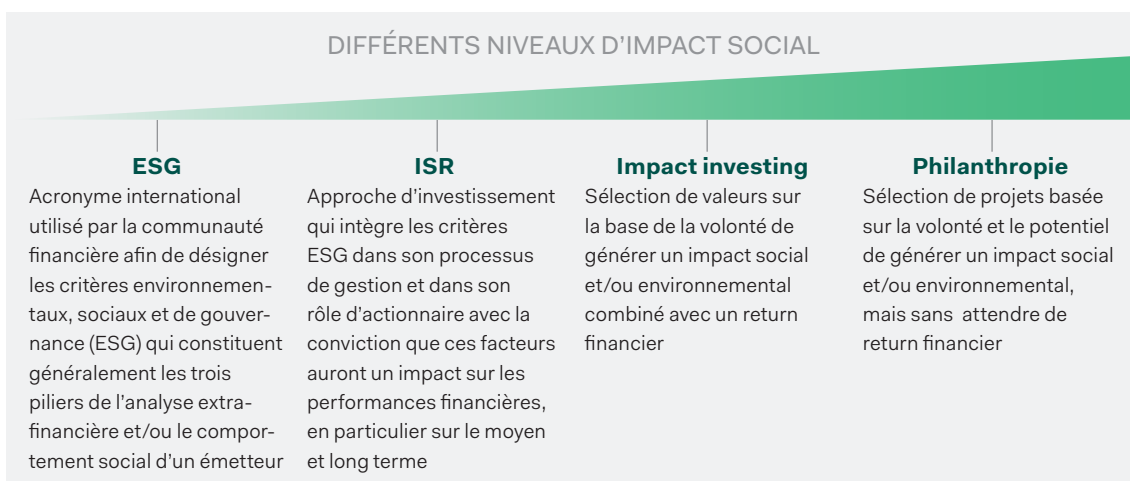
« L'intégration ESG est l'inclusion explicite, par les gestionnaires d'actifs, des risques et opportunités ESG dans l'analyse financière traditionnelle et les décisions d'investissement, basée sur un processus systématique et des sources de recherche appropriées. Ce processus d'intégration englobe la prise en compte explicite des facteurs ESG avec les facteurs financiers dans l'analyse générale des investissements. Il met l'accent sur l'impact potentiel des questions ESG sur les états financiers des sociétés (positifs et négatifs), pouvant affecter la décision d'investissement. »

(Source : EUROSIF)

Environnement	Social	Gouvernance
✓ Changements climatiques	✓ Conditions de travail, en ce compris l'esclavage et le travail des enfants	✓ Rémunération des dirigeants
✓ Émissions de gaz à effet de serre	✓ Communautés locales, en ce compris les communautés indigènes	✓ Corruption
✓ Épuisement des ressources en ce compris l'eau	✓ Conflits	✓ Lobby politique et donations
✓ Déchets & pollution	✓ Santé et Sécurité	✓ Structure et diversité du management
✓ Déforestation	✓ Relations avec les employés et diversité	✓ Corruption

Déclaration non-financière consolidée

b. Processus décisionnel en matière d'investissement au niveau de DPAM



DPAM opère une gradation de sa 'responsabilité sociétale' sur deux niveaux dans le cadre de ses décisions d'investissement :

I. Intégration en amont du processus d'investissement

Les facteurs ESG sont intégrés, en amont, dans tous les fonds DPAM par les équipes d'analystes et de gestionnaires de portefeuilles de DPAM dans le cadre du processus d'investissement.

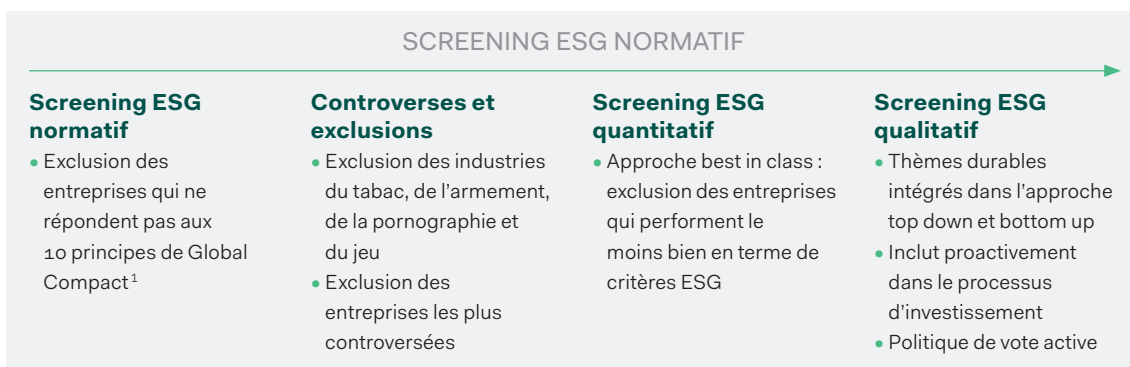
II. Investissement Durable & Responsable – Sustainable & Responsible Investing (SRI)

1. Philosophie et approche

DPAM s'interdit spécifiquement par ailleurs, dans le cadre de la gestion de certains fonds dits 'sustainable', d'investir dans certains secteurs ou émetteurs dont les profils ESG ne sont pas satisfaisants et démontre sa volonté d'investir majoritairement dans les émetteurs proposant des solutions aux différents défis de demain, sur base des préceptes suivants :

- défendre les droits fondamentaux – Pacte Mondial des Nations Unies ;
- formuler une opinion sur les activités controversées ; et
- être partie prenante responsable et promouvoir les meilleures pratiques et les progrès.

Ces Principes sont repris dans la politique d'investissement durable et responsable de DPAM.



¹ Le pacte mondial (*Global Compact*), initié par les nations Unies, au travers de dix Principes, offre aux entreprises un cadre pratique pour développer et promouvoir des business modèles et des marchés durables. Les principes ont été universellement acceptés et se réfèrent à quatre domaines principaux, à savoir : les droits de l'homme, les droits au travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Déclaration non-financière consolidée

Fin 2017, DPAM détient plus de 25,8 milliards sous gestion, dont environ 2,8 milliards sous l'appellation 'Sustainable', soit plus de 10 % du total des actifs sous gestion.

SRI (FONDS) actifs sous gestion :

(évolution en million EUR)

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	30.09.2016	31.12.2017
Equity	315,96	355,77	365,89	424,31	610,31	758,14
Fixed income	204,55	108,64	206,35	860,73	1.372,44	2.003,35
Multi assets	19,97	21,95	37,93	36,90	43,84	52,74
Total	540,48	486,36	610,16	1.321,93	2.026,59	2.814,23
Actif	540,48	486,36	610,16	1.321,93	1.890,11	2.588,27
Passif					136,48	225,97
Total	540,48	486,36	610,16	1.321,93	2.026,59	2.814,23

Nombre de fonds :

(évolution en million EUR)

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	30.09.2016	31.12.2017
Equity	2	2	2	3	6	7
Fixed income	1	2	2	3	3	3
Multi assets	1	1	1	1	1	1
Total	4	5	5	7	10	11

Ventilation des investissements sustainable par fonds :

(évolution en million EUR)

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	30.09.2016	31.12.2017
Equities World Sustainable	267,64	293,21	330,72	313,63	375,90	416,91
Equities Europe sustainable	48,32	62,56	35,16	35,85	32,07	25,39
L Bonds Government Sustainable	204,55	58,97	86,68	69,05	67,14	108,03
L Bonds Emerging Markets Sustainable		49,66	119,67	160,26	437,00	1.008,48
Sustainable Food Trends (auparavant Agrivalue)				74,84	65,86	56,18
NewGems Sustainable (auparavant World)						33,70
EUR Quality Sustainable				631,42	868,31	886,84
indexed SRI EMU					58,26	59,69
indexed SRI US					31,81	81,41
indexed SRI World					46,42	84,86
Glob Balanced Conservative Sust. (ex-Degroof Ethical)	19,97	21,95	37,93	36,90	43,84	52,74
Total	540,48	486,36	610,16	1.321,93	2.026,59	2.814,23

2. Reconnaissance externe

DPAM a obtenu en 2017 le label LuxFLAG¹ pour quatre des fonds d'investissement qu'elle gère actuellement (DPAM Equities World Sustainable, DPAM Europe Sustainable, DPAM L Bonds Government Sustainable et DPAM L Bonds EM Sustainable), récompensant de la sorte les stratégies d'investissement responsable mises en place pour ces fonds.

¹ L'Agence Luxembourgeoise de Finances (LuxFLAG) est une association indépendante, à but non lucratif, créée au Luxembourg en juillet 2006. Elle vise à promouvoir les levées de capitaux pour le secteur de l'investissement Responsable en attribuant un label reconnaissable aux véhicules d'investissement éligibles.

Déclaration non-financière consolidée

L'objectif principal du label LuxFLAG ESG est de rassurer les investisseurs sur le fait que le fonds d'investissement investit réellement dans des actifs qui intègrent des considérations ESG (environnementales, sociales, de gouvernance) tout au long de son processus d'investissement. Les critères d'éligibilité au label LuxFLAG ESG requièrent que le fonds du candidat sélectionne 100 % de son portefeuille investi conformément à l'une des stratégies et normes ESG reconnues par LuxFLAG.

D'ici la fin de l'année 2018, l'objectif est d'avoir les huit stratégies en gestion actives labellisées.

3. DPAM – 15 ans d'expérience en investissement responsable et durable

IMPORTANT TRACK RECORD

2001	2003	2008	2009	2011	2012
<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} expertise en gestion durable diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} expertise en actions européennes durables 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} classement de durabilité pays réalisés interne 	<ul style="list-style-type: none"> Création du steering group Investissement Responsable Signature des principes UN PRI 	<ul style="list-style-type: none"> Founding Reponsable Investment Steering group UN PRI Singatory 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Forum belge pour l'investissement durable
2018	2017	2016	2015	2014	2013
<ul style="list-style-type: none"> Obtention du label Luxflag Stratégie durable thématique au travers des fonds Food Trends et NEWGEMS 	<ul style="list-style-type: none"> Facsheets ESG pour tous les fonds d'investissement Publication de l'emprunte carbone des portefeuilles durables 	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de fonds indexés ISR Deuxième fournisseur indépendant de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des critères ESG pour le fonds EUR IG credit 	<ul style="list-style-type: none"> Formalisation du processus ESG pour les actions globales Programme d'engagement 'Best-efforts' intégré dans la stratégie durable en actions européennes 	<ul style="list-style-type: none"> Lancement du fonds durable EM debt Intégration des critères ESG pour la recherche en actions européennes 1^{er} fournisseur indépendant de recherche Politique de vote

c. Rôle de DPAM en tant qu'actionnaire responsable

Dans le cadre de ses activités de gestion de fonds, DPAM est amenée à exercer les droits de vote revenant aux fonds sous gestion dans plus de 500 entreprises en Europe et Amérique du Nord, le tout au travers de plus de 8.000 résolutions votées dans leurs assemblées.

Le *Voting Advisory Board* mis en place par DPAM, composé de trois membres externes et sept membres internes, a plusieurs missions :

- revoir la politique et les directives de vote ;
- assurer la mise en œuvre adéquate des directives de vote ;
- adopter des instructions de vote sur des questions pratiques non couvertes par les directives ;
- décider dans des cas donnant lieu à des conflits d'intérêts potentiels ; et
- valider le rapport d'activité.

L'engagement de DPAM en chiffres

+ 500	En 2017, DPAM a participé aux assemblées générales et extraordinaires de plus de 500 sociétés en Europe et Amérique du Nord.
+ 8.100	DPAM s'est exprimée sur plus de 8.100 résolutions et a soutenu 85 % de celles-ci incluses dans les propositions d'actionnaires.
59	DPAM a engagé un dialogue avec 59 entreprises et poursuit son effort d'engagement vers une meilleure gouvernance, plus de transparence et une réponse aux enjeux de demain.

d. Les ressources mises en œuvre au niveau du groupe Degroof Petercam

Divers organes et actions ont été mis en place au sein du groupe Degroof Petercam ou plus particulièrement au niveau de DPAM en vue d'assurer le respect des principes précités.

I. Groupe de pilotage pour l'Investissement Responsable

Afin d'orienter toutes les initiatives relatives à l'investissement responsable et d'être proactif dans son approche, le groupe de pilotage pour l'Investissement Responsable (RISG) réunit 12 professionnels issus de différentes branches d'activité au sein du groupe. Il a pour but de refléter les enjeux ESG et d'assurer la transparence et la cohérence des approches, des méthodologies, des produits et des services et de s'assurer que la dynamique des principes d'investissement responsable soit en ligne avec les six principes de l'Investissement Responsable des Nations Unies.

II. Le centre de compétence pour l'Investissement Responsable

Le centre de compétence pour l'Investissement Responsable, constitué au sein de DPAM, est composé de quatre membres. Il guide toutes les initiatives, méthodologies et projets liés aux aspects ESG des processus d'investissement et travaille en étroite collaboration avec les différentes expertises : gestion obligataire, recherche crédit, gestion actions et recherche actions. Il dispose des recherches ESG indépendantes des leaders mondiaux en la matière.

En outre, le centre de compétence est chargé d'agir comme contact privilégié pour les PRI de l'ONU et pour d'autres parties impliquées dans l'investissement responsable (Beama, Eurosif, etc.) et rapporte au comité de direction de DPAM.

III. Experts externes

Il est également important pour les membres du groupe Degroof Petercam de pouvoir s'appuyer sur de nombreux experts indépendants spécialisés en environnement, gouvernance ou problématiques sociales. En tant que membres des conseils scientifiques créés au sein du groupe (politique de vote, durabilité des pays) ou comme invités des 'Responsible Investment Corners' (voir infra), ils contribuent largement à l'amélioration des processus et méthodologies appliquées à l'échelle du groupe.

IV. Fixed Income Sustainability Advisory Board (Fisab)

Ce comité, créé au niveau de DPAM, est composé de quatre experts externes et quatre experts internes.

Son rôle :

- définir la durabilité de chaque pays ;
- fournir une assistance sur les critères et la construction des modèles (modèle pays émergents et modèle OCDE) ;
- discuter et faire des recommandations de changements ; et
- approuver la méthodologie et le classement final.

V. Responsible Investment Corners

Degroof Petercam organise sur une base trimestrielle des événements internes à l'occasion desquels un expert externe présente des thèmes spécifiques aux questions ESG à destination des collaborateurs du groupe. L'objectif de ces événements :

- augmenter la sensibilité du personnel sur les questions ESG ;
- responsabiliser chaque collaborateur de son rôle au sein du groupe ; et
- réaliser des investissements en pleine connaissance de cause.

e. Transparence

Les politiques et les rapports d'activité ESG sont tous disponibles sur le site web de Degroof Petercam www.degroofpetercam.com, en ce compris la politique de vote, la politique d'investissement durable et responsable, la politique en matière d'activités controversées et le programme d'engagement.

Degroof Petercam travaille activement sur la détermination d'Objectifs de Développement Durable (SDG) prioritaires appelés à être formalisés dans le courant de l'année 2018. Ceux-ci s'accompagneront, dans un souci de transparence accru, d'indicateurs clés de performance (KPI) pertinents afin de rendre compte des résultats obtenus à ce sujet.

Ressources humaines

1 Principes

En date du 31 décembre 2017, Degroof Petercam offrait des emplois de qualité à 882 collaborateurs en Belgique¹, pour des fonctions aussi diverses que celles de banquier privé, analyste financier, gestionnaire d'actifs ou personnel administratif.

Degroof Petercam a vocation à octroyer à ses employés une rémunération compétitive, des programmes de formation et des opportunités de développement personnel et professionnel au sein du groupe. Elle a la volonté d'être considérée comme un employeur attractif au sein de l'environnement qui est le sien. Dans cette optique, Degroof Petercam veille à attirer, développer et conserver des collaborateurs de haut niveau en leur offrant des rôles de leadership attrayants et stimulants leur ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de développement.

2 Périmètre

Cette section regroupe les données relatives aux sociétés belges suivantes, qui emploient du personnel en Belgique :

- Banque Degroof Petercam SA ;
- Degroof Petercam Asset Management SA (DPAM) ;
- Degroof Petercam Corporate Finance SA (DPCF) ; et
- Imofig SA.

3 Politiques, gestion des risques, résultats et objectifs

a. Situation et rotation du personnel

- ESG 5 – Âge des travailleurs

L'âge moyen des travailleurs de Degroof Petercam est de 44,9 ans, soit 45,2 pour les femmes et 44,6 pour les hommes.

- ESG 5-1 – Structure/distribution âge (nombre d'employés par tranche d'âge, intervalles de 10 ans)

Tranche d'âge	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	Total
Femme	25	82	115	114	19	355
Homme	40	116	196	139	36	527
Total	65	198	311	253	55	882

- ESG 3-1 Pourcentage des employés sortants par an/total employés (ETP)

60 départs en 2017 sur 882 employés à la fin de l'année, ce qui représente un pourcentage de 6,8 % largement compensé par plus de 70 recrutements pendant la même période.

¹ Ce chiffre représente le nombre total de personnes employées par Degroof Petercam au 31 décembre 2017, y compris les prépensionnés, les malades de longue durée et les administrateurs indépendants. Ces derniers ne sont pas inclus dans le bilan social, ce qui explique le différentiel de 21 headcounts entre le bilan social et ce rapport.

Déclaration non-financière consolidée

RECRUTEMENTS 2017

Tranche d'âge	20-29	30-39	40-49	50-59	Total
Femme	8	8	5	4	25
Homme	13	17	13	3	46
Total	21	25	18	7	71

DÉPARTS 2017

Tranche d'âge	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	Total
Femme	3	4	8	1	3	19
Homme	4	13	8	12	4	41
Total	7	17	16	13	7	60

- ESG 5-2 – Pourcentage de la main-d'œuvre appelée à prendre sa retraite dans les cinq prochaines années

Retraite attendue en 2023, sur la base de l'âge

Âge	60	61	62	63	64	65	67	70	Total
Femme	5	3	1	2		1			12
Homme	13	6	7	3	2		1	1	33
Total	18	9	8	5	2	1	1	1	45

Au cours des cinq prochaines années, le départ de plus de 40 personnes ayant atteint l'âge de la retraite de 65 ans est attendu.

b. Engagement durable du personnel

En 2017, une enquête sur l'engagement du personnel a été menée pour la première fois après la fusion entre Degroof et Petercam, basée sur la méthodologie Willis Towers Watson et axée sur l'engagement durable du personnel et la collecte de données de référence à l'échelle nationale et sectorielle. 650 employés y ont participé en Belgique (parmi environ 1.100 participants au niveau du groupe), ce qui représente un taux de réponse de 76 %. Cette participation renforce la pertinence des conclusions de l'enquête, mais montre également l'espoir des employés que l'enquête apporte du changement.

Le score d'engagement global était de 73 %, c'est-à-dire quatre points de moins que la norme nationale belge¹.

Par rapport à la norme nationale belge, les cinq domaines qui ont livré des scores supérieurs à la moyenne sont :

- la dimension 'Bien-être' et le fait que Degroof Petercam offre un cadre de travail dépourvu de discrimination et de harcèlement, et que les collaborateurs ne se sentent pas souvent submergés par leur travail ;
- la dimension 'Orientation client' à tous les niveaux de Degroof Petercam ;
- la proximité de notre équipe de direction et la liberté d'exprimer ses opinions et sa vision ;
- le degré d'engagement à manifester pour répondre à l'ambition de l'entreprise ;
- l'importance attachée aux questions éthiques.

À côté de ces résultats positifs, les résultats obtenus dans plusieurs domaines ne sont pas conformes aux ambitions de Degroof Petercam. Nous en épingleons quelques-uns :

- la compréhension de la vision et de la stratégie de l'entreprise ;
- l'aspect de l'excellence, plus particulièrement en rapport avec l'excellence opérationnelle ;
- l'aspect 'Formation et développement' (les informations et les ressources fournies pour gérer sa carrière efficacement) ;
- la question du 'Bien-être' : le bien-être des employés est-il un sujet qui revêt une grande importance pour la direction ?

¹ Ce score représente le pourcentage d'employés ayant répondu 'd'accord' ou 'plutôt d'accord' à une série de huit questions de l'enquête de Towers Watson correspondant à leur mesure de référence d'engagement durable. Le score de Degroof Petercam (73 %) est ensuite comparé à la norme belge de référence de toutes les entreprises belges participant à l'enquête.

Déclaration non-financière consolidée

Les résultats à l'échelle du groupe ont permis d'identifier cinq domaines clés susceptibles d'amélioration :

1. la communication de la direction aux employés, par la voie hiérarchique ;
2. la charge de travail et la flexibilité ;
3. la culture de l'excellence ;
4. l'engagement *Corporate Social Responsibility* ;
5. la culture de développement personnel.

Certains des sujets mis en exergue dans ce rapport, en particulier dans les domaines prioritaires 2, 4 et 5, illustrent déjà nos progrès.

L'objectif pour 2018 est de mener une enquête de référence similaire sur l'engagement durable du personnel afin de mesurer les progrès réalisés dans ces cinq domaines d'amélioration et d'augmenter notre score d'engagement durable du personnel. Cette mesure spécifique est intégrée dans l'évaluation des performances servant à mesurer et à récompenser les performances des membres du comité exécutif du groupe Degroof Petercam.

c. Diversité

ESG 15 – Diversité

- ESG 15-1 – Pourcentage des employées par rapport au total
- ESG 15-2 – Pourcentage des femmes cadres par rapport au le total

Selon les chiffres du bilan social 2017, le pourcentage de femmes au sein de l'organisation est de 41,69 %. Au sein de la population cadre, la proportion de femmes est de 38,45 %. Cette proportion est de 28,22 % dans des rôles de people management.

Tranche d'âge	Cadres	
Femme	293	38,45 %
Homme	469	61,55 %
Total	762	

d. Bien-être

ESG 6 – Taux d'absentéisme

- ESG 6-1 – Nombre de jours perdus par employé par an

Sur l'année 2017, une moyenne de 6,94 jours de travail par employé a été perdue pour cause de maladie ou accident, ce qui est nettement inférieur à la moyenne sectorielle. Si l'on exclut les maladies de longue durée (plus d'un an), Degroof Petercam se situe à 2,63 % en 2017, en diminution par rapport à 2016, pour une moyenne sectorielle calculée sur la même base de 4,10 % d'absentéisme maladie.

Degroof Petercam a pour volonté de créer un environnement sain et développe des efforts significatifs afin de promouvoir le bien-être au travail et d'éliminer les risques pour la santé liés au travail.

Pour ce faire, Degroof Petercam dispose d'un comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) qui se réunit au minimum une fois par mois et qui est responsable pour l'unité d'exploitation Degroof Petercam en Belgique. Il a pour mission de rechercher et de proposer tous les moyens et de contribuer activement à tout ce qui est entrepris pour favoriser le bien-être de tous les travailleurs (100 %) lors de l'exécution de leur travail. Les membres de la délégation du personnel assistent à toutes les visites du médecin de travail afin d'être dans la mesure de proposer des améliorations.

En 2018, Degroof Petercam portera une attention particulière aux absences de longue durée, avec l'activation d'une politique de réintégration, définie en accord avec les partenaires sociaux.

Déclaration non-financière consolidée

En 2017, il n'y a pas eu d'accidents mortels ou accidents avec une incapacité permanente. Il y a eu deux accidents de travail sur le lieu de travail avec incapacité temporaire pour un total de 23 journées calendrier perdues, à calculer à partir de la date après l'accident. L'incapacité en question concernait un homme et une femme.

Les plus importants risques pour les membres du personnel de Degroof Petercam sont des risques psychosociaux et des risques liés au travail informatique.

Différentes mesures spécifiques ont été prises en 2017 pour promouvoir ou assurer la sécurité et le bien-être au travail tels que : les travaux de rénovation complète des bâtiments principaux, l'aménagement des nouveaux plateaux mobiliers, l'enquête d'engagement et bien-être Tell Us (voir supra), des sessions de coaching individuels préventives et curatives contre le stress, des sessions de formation au Stress Management dans le cadre de notre Summer Academy (voir infra) pour les employés et les responsables d'équipe.

Degroof Petercam occupe un faible nombre d'ouvriers. Ils disposent du matériel de sécurité requis. Un petit nombre d'employés dispose également d'un uniforme spécial. Des conventions individuelles spécifiques ont été conclues avec les travailleurs en question concernant les conditions d'utilisation. Aucun accord formel supplémentaire (avec les syndicats) n'a été conclu en matière de santé et de sécurité.

e. Flexibilité du travail – Introduction du télétravail

Une des mesures principales mises en place en 2017-2018 en matière de flexibilité du travail est le déploiement progressif du télétravail à raison d'un jour par semaine de travail à domicile pour tous les employés, à l'exception de ceux dont la fonction ne permet pas le travail à distance (nature de la fonction ou accès à des données ou des systèmes). À ce jour, 88,3 % des 350 collaborateurs environ auxquels ont été proposé cette offre de flexibilité l'ont acceptée. Le déploiement du travail à distance se poursuit pour couvrir tous les départements en 2018. Seule une vingtaine de personnes, représentant moins de 10 fonctions ont été exclues en raison de contraintes liées à la nature de leur travail (sécurité, accès, etc.).

f. Relations sociales

Degroof Petercam soutient le principe des négociations collectives de manière constructive et transparente.

Lors de la fusion de Degroof et Petercam en octobre 2015, un nouveau modèle de concertation sociale a été instauré et de nouveaux membres de la délégation sociale ont été désignés pour représenter les intérêts de tous les membres du personnel (100 %). Les relations sociales sont exercées dans les organes de concertation suivants : la délégation sociale, un conseil d'entreprise et un comité pour la prévention et la protection au travail. Ces organes sont installés jusqu'aux nouvelles élections sociales de 2020. Des réunions régulières sont organisées afin de garantir une concertation sociale constructive au sein de Degroof Petercam.

Plusieurs conventions collectives de travail (CCT) ont été négociées en 2017, toujours conclues avec un terme spécifique ou avec un délai de préavis négocié (généralement de six mois). Degroof Petercam est convaincue des relations durables avec son personnel.

Des séances d'information spécifiques ont été organisées afin d'informer notre personnel des modifications apportées à leurs conditions de travail.

De plus, l'intranet de Degroof Petercam (*Wallstream*) sert d'outil de communication permettant aux employés de trouver facilement des informations.

Les changements opérationnels d'importance significative pour les employés et leurs représentants sont notifiés en temps opportun et toujours avant que la décision soit rendue publique.

Concernant les contrats de travail individuels, la direction respecte la période de préavis légale en cas de cessation, de même que la législation en matière d'aide au reclassement.

g. Non-discrimination

(GRI 406 – Divulgateion 406-1)

Les conflits, le harcèlement moral, la discrimination, le harcèlement sexuel et l'agression sur le lieu de travail sont des formes de harcèlement. Ce comportement inacceptable met en péril le bien-être des travailleurs, y compris leur santé mentale et physique, la qualité de leur travail et les résultats de l'organisation. La prévention et le traitement du harcèlement sur le lieu de travail sont essentiels pour le bien-être psychosocial et l'intégrité physique de tous les employés. C'est pourquoi Degroof Petercam a mis en place un mécanisme de plainte spécifique, permettant à un individu d'introduire une plainte auprès d'un conseiller externe en prévention. Un conseiller interne en prévention peut endosser le rôle de conseiller confidentiel ou de premier contact afin de conseiller sur les mesures susceptibles d'être prises.

En 2017, Degroof Petercam n'a enregistré aucun cas formel de discrimination basée sur la race, la couleur, le sexe, les convictions religieuses ou politiques ou l'origine nationale ou sociale, conformément à la définition de l'OIT. Cet état de fait a d'ailleurs été souligné par les employés comme point fort dans l'enquête de Bien-être 'Tell Us' 2017 de Degroof Petercam.

h. Formations et développement personnel¹

ESG 4 – Training & qualification

- ESG 4-1 – Pourcentage d'employés formés par an/total employés (ETP)
- ESG 4-2 – Dépenses moyennes de formation par employé par an

Selon les chiffres du bilan social 2017, 763 collaborateurs ont participé à des actions de formation en 2017, totalisant 21.350 heures de formation. En moyenne, chaque collaborateur a suivi 26,6 heures de formation (soit 25,5 en moyenne pour les femmes et 27 pour les hommes) pour un coût moyen par employé de EUR 1.625 par an.

Suite à la fusion de Degroof et Petercam fin 2015 et à l'intégration des plateformes informatiques des deux entités, les actions de formation se sont concentrées en 2017 sur les compétences professionnelles, techniques et de leadership.

Un effort particulier a été consacré à l'introduction des nouveaux collègues avec l'organisation de deux journées internationales, totalisant pas moins de 130 participants en 2017 et visant la connaissance des métiers du groupe.

Un programme de 'Summer Academy' a été mis en place, couvrant quatre semaines de formation avec accès libre à tous les employés autour de quatre thèmes choisis.

71 formations ont été organisées dans ce cadre, totalisant pas moins de 2.500 heures de formation. 368 collaborateurs ont participé à ce programme avec un total d'environ 1.000 inscriptions (chaque collaborateur pouvant suivre plusieurs heures de formation).

Thèmes choisis :

- Personal Balance, couvrant à la fois les thématiques d'efficacité personnelle et du bien-être ;
- Know Our Bank, consacré à la connaissance de nos métiers en interne ; et
- Digitalisation, couvrant les nouvelles tendances dans le secteur bancaire.

Un programme de développement des leaders a également été entamé pour 250 collaborateurs au niveau du groupe, dont deux jours en 2017 et trois jours en 2018.

En outre, tous les employés ont un entretien annuel de performance dans lequel les besoins de développement des compétences et de formation sont discutés.

¹ Source : bilan social belge

Déclaration non-financière consolidée

Degroof Petercam soutient particulièrement la formation continue de ses experts en leur offrant le financement de formations certificatives de longue durée directement liées à l'exercice de leur fonction.

i. Engagement du personnel dans les relations avec la collectivité

Au travers des *Solidarity Days*, 275 employés volontaires ont donné un jour de leur temps de travail pour soutenir différentes associations. Pour 2017, cet effort spontané a représenté 2.200 heures de travail données à des causes sociales.

L'ambition de Degroof Petercam ne s'arrête pas là, en 2018, elle s'engage davantage avec son personnel dans diverses actions majeures :

- mise en place d'une politique de micro-dons au sein des employés à Bruxelles ;
- lancement d'un mécénat de compétences grâce auquel ses employés pourront donner deux heures par mois de leur temps de travail et de leur compétences à des associations en demande ; et
- lancement d'un volontariat et de micro-dons à Luxembourg.

L'objectif de Degroof Petercam est de consacrer un budget de un jour par employé et par an au volontariat d'ici 2022.

Environnement

1 Principes



Degroof Petercam obtient chaque année le label 'CO₂-Neutral', certification internationale de responsabilité climatique conforme à la norme PAS2060¹. Le label est également validé par Vinçotte².

Par ailleurs, Degroof Petercam veille à mettre progressivement en place des politiques de consommation et des moyens techniques appropriés afin de réduire de manière significative l'empreinte écologique liée à ses activités.

2 Périmètre

Cette section regroupe les données relatives aux sociétés belges suivantes :

- Banque Degroof Petercam SA ;
- Degroof Petercam Asset Management SA (DPAM) ;
- Degroof Petercam Corporate Finance SA (DPCF) ; et
- Imofig SA.

3 Politiques, gestion des risques, résultats et objectifs

a. Réduction et compensation des émissions CO₂



Afin d'obtenir le label 'CO₂ Neutral', Degroof Petercam calcule, sur base de ses propres statistiques, ses émissions de CO₂ ainsi que son impact climatique avec l'aide d'une société de compensation CO₂logic³.

Degroof Petercam mène, dans ce cadre, des initiatives favorables pour l'environnement en réduisant sa consommation d'énergie et ses émissions de CO₂. Elle planifie actuellement, entre autres, des mesures importantes visant à réduire ses émissions de CO₂ et plus spécifiquement l'impact de la mobilité au sein de l'entreprise, qui représente la majeure partie de ces émissions.

En parallèle, Degroof Petercam compense le résidu des émissions de CO₂ afin de devenir une entreprise neutre en CO₂ et de ne pas faire supporter par la communauté les conséquences de son impact climatique.

L'objectif principal pour 2018 consiste à créer un tableau de bord visant à mesurer, contrôler et réduire l'empreinte carbone de Degroof Petercam et à établir un plan d'actions concrètes sur cette base pour les années à venir.

« En choisissant la neutralité en CO₂, Degroof Petercam a décidé d'assumer ses responsabilités quant à l'impact réel de ses émissions de CO₂ au lieu de les reporter sur la société et les générations futures. »

¹ PAS 2060 est une spécification détaillant comment démontrer la neutralité en carbone produite et publiée par la British Standards Institution.

² Vidéo intégrée : www.youtube.com/watch?v=shn3dh7xfhw (version en ligne).

³ www.co2logic.com.

b. Soutien de projets pour le climat – Saving Trees

Degroof Petercam reverse un montant proportionnel à son impact en soutenant des projets climatiques certifiés *Gold Standard*¹, en partenariat avec CO₂logic.

Le projet écologique 'Saving Trees' en Ouganda (Afrique), soutenu par Degroof Petercam, contribue à la lutte contre la déforestation par l'utilisation de fours performants. Trois milliards de personnes (sur 7,5 milliards sur la planète) cuisinent encore chaque jour à l'aide de charbon ou de bois. La croissance démographique importante en Afrique exerce une pression de plus en plus grande sur la biodiversité locale (forêts, écosystèmes, etc.). La pauvreté empêche la population d'accéder à des solutions d'énergie renouvelable.

Avec le soutien financier de Degroof Petercam, CO₂logic permet la distribution de fours efficaces et accessibles financièrement qui permettent la réduction d'environ 50 % de la quantité de bois et de charbon nécessaire. De quoi apporter une contribution essentielle à la lutte vitale contre la déforestation².

Le projet écologique soutenu contribue à plusieurs Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (SDG)³ tels que :



SDG1 – Éradication de la pauvreté

Ce projet aide les populations à réduire la quantité de charbon qu'elles doivent acheter sur une base récurrente et intensive. Il permet aussi aux familles d'économiser de l'argent qui peut être investi dans d'autres domaines tels que l'éducation et la nourriture.

SDG3 – Santé et bien-être

Les fours performants réduisent l'exposition aux fumées toxiques et diminuent les maladies respiratoires.

SDG8 – Travail décent et croissance économique

Le projet crée des emplois dans la construction, la distribution et la vente des fours au sein des communautés.

SDG11 – Villes et communautés durables

Les fours contribuent au développement et à la réduction de la pollution de l'air dans des zones densément peuplées.

SDG13 – Lutte contre le changement climatique

Réduire la déforestation permet d'éviter des quantités élevées d'émissions de CO₂.

SDG15 – Protection de la faune et de la flore terrestres

S'attaquer au problème de la déforestation contribue aussi à préserver la vie terrestre.

¹ Gold Standard est un organisme de normalisation et de certification qui s'est donné pour mission de s'assurer que chaque contribution financière en faveur du climat et du développement soit allouée de manière effective aux objectifs fixés – <https://www.goldstandard.org/>

² On considère souvent qu'éviter la déforestation est souvent plus efficace que les projets de reforestation dans la mesure où l'on s'attaque à la racine du problème. La reforestation est un objectif positif mais si la cause du problème n'est pas traitée, des arbres continueront d'être abattus à proximité des zones protégées / reboisées.

³ Voir *supra*, note infrapaginale 9.

c. Autres actions visant à réduire l'empreinte écologique de Degroof Petercam

I. Consommation d'énergie/eau

Degroof Petercam a signé des contrats d'énergie renouvelable et souhaite atteindre 100 % d'énergie renouvelable d'ici 2020. Lorsqu'elle rénove des immeubles qui lui appartiennent, Degroof Petercam s'efforce d'installer les technologies les plus écologiques afin de réduire sa consommation d'eau et d'électricité.

Tous les bureaux sont équipés de fontaines d'eau pour réduire la quantité de contenants et bouteilles en plastique.

II. Mobilité

En juillet 2017, Degroof Petercam a lancé son nouveau plan de mobilité pour les employés bénéficiant d'un véhicule de société. Ce nouveau plan de mobilité repose sur trois piliers : durabilité, confort et sécurité.

L'objectif de Degroof Petercam est de réduire l'impact environnemental et d'améliorer l'équilibre entre travail et vie privée pour ses employés.

Degroof Petercam a sélectionné des voitures de société ayant, pour chaque catégorie, des émissions de CO₂ réduites. Les employés peuvent opter pour des voitures plus petites (essence/diesel/hybride/électrique) et les combiner avec une forme de mobilité alternative comme les transports publics, un vélo (électrique), une trottinette électrique, etc.

Avec l'aide de ses partenaires de leasing, Degroof Petercam a développé et redéfini le processus complet afin de réduire tous les désagréments possibles lors de la commande d'un véhicule entièrement électrique. Ainsi, Degroof Petercam pourra réduire sensiblement son empreinte carbone associée à la mobilité.

Degroof Petercam autorise également ses employés à échanger leur véhicule contre un modèle entièrement électrique en cas d'émissions supérieures à 145 g/km.

À partir de 2018, un tableau de bord sera créé afin de contrôler la consommation de carburant des véhicules à essence et d'analyser l'impact des modèles hybrides et 100 % électriques sur la moyenne des émissions de CO₂.

Depuis 2015, l'émission moyenne de CO₂ (g/km) basée sur la consommation réelle de carburant de chaque voiture, a constamment diminué.

	01.01.2015	01.01.2016	01.01.2017	01.01.2018
Moyenne totale des émissions CO ₂ DPCF	136	133	133	123
Moyenne totale des émissions CO ₂ DPAM	126	121	119	110
Moyenne totale des émissions CO ₂ BDP	130	119	121	117

En 2018, des bornes de chargement pour véhicules électriques et hybrides seront installées dans deux bureaux régionaux et au siège.

III. Certification des immeubles

L'un des principaux immeubles de Degroof Petercam à Bruxelles est certifié BREEAM⁴ et le futur bureau phare à Gand sera majoritairement neutre en énergie.

⁴ Building Research Establishment Environmental Assessment Method.

IV. Pollution / Gestion des déchets

En collaboration avec les fournisseurs, le traitement sélectif des déchets est organisé dans l'ensemble des locaux. À partir de 2018, un tableau de bord sera créé pour contrôler les quantités de déchets produits et recyclés.

V. Papier

Tout le papier utilisé dans les imprimantes centralisées et décentralisées est certifié FSC¹ ou PEFC². Le papier issu des documents confidentiels ou non confidentiels et des archives détruites est recyclé. Les volumes de ce papier recyclé seront inclus dans le tableau de bord des déchets.

Toutes les imprimantes décentralisées sont contrôlées afin de détecter les excès en matière d'impression. De plus, une campagne de sensibilisation sera lancée à ce sujet au cours de l'année 2018.

VI. Fournisseurs

Une politique d'achat au niveau du groupe (Global procurement policy) favorisant les achats durables est actuellement en cours de rédaction.

¹ Forest Stewardship Council.

² Programme for the Endorsement of Forest Certification.

Politiques, procédures et normes anti-corruption

1 Périmètre des données

En vue de l'établissement de cette section, Degroof Petercam s'est basée sur les données relatives à Banque Degroof Petercam SA uniquement.

2 Détection des indices de corruption chez les clients

a. De manière générale

Le département Compliance de Degroof Petercam est chargé de veiller au respect de diverses dispositions légales et entre autres de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces³.

Ces dispositions légales visent à identifier et déclarer les mouvements d'argent provenant d'activités criminelles. La participation à la commission d'une infraction liée au détournement de fonds par des personnes exerçant une fonction publique et la corruption⁴ font partie des activités criminelles listées par la loi. Tout le dispositif mis en place par Degroof Petercam est donc également applicable à l'argent provenant de la corruption.

Ce dispositif se base sur différents types d'actions : l'identification des futurs clients avant l'ouverture de leur compte et le monitoring de leurs transactions. La loi requiert qu'une attention spéciale soit accordée aux ouvertures de comptes et aux transactions faites par des personnes politiquement exposées (PEP). Une mention spéciale est donc ajoutée au dossier électronique de ces clients afin de permettre une surveillance adaptée de leurs transactions.

Au 31 décembre 2017, Degroof Petercam comptait 158 matricules identifiés comme PEP.

Dès que la Banque a un soupçon de blanchiment de capitaux liés à ces activités criminelles, elle doit le communiquer à la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF)⁵.

b. En pratique

La problématique de corruption est prise en charge dans la procédure interne d'acceptation des clients et des capitaux.

Chaque pays fait l'objet d'un scoring interne par Degroof Petercam (*Country Risk Assessment*) afin de déterminer si l'entrée en relation avec une personne physique ou morale originaire de ce pays présente un risque éventuellement accru. Ce scoring tient compte, entre autres, de l'indice de corruption établi par l'organisation *Transparency International*⁶.

Toute entrée en relation avec des personnes physiques ou morales établies dans des pays à haut niveau de corruption ou tous les fonds provenant de ces pays sont monitorés par le Département Compliance et font, selon le risque, l'objet d'un accord préalable à un niveau hiérarchique adapté.

³ Moniteur belge du 06/10/2017

⁴ La corruption active, passive, le trafic d'influence sont des délits visés aux articles 246, 247, 504 bis et 504 ter du Code pénal belge.

⁵ <http://www.ctif-cfi.be/website/>

⁶ <https://www.transparency.org>

Déclaration non-financière consolidée

Degroof Petercam a mis en place une procédure visant à détecter toute entrée en relation avec des PEP provenant d'un pays à haut niveau de corruption et/ou d'autres pays à haut niveau de risque. Cette procédure (dite procédure de ligne rouge) a été renforcée depuis septembre 2017.

La direction de Degroof Petercam et le département Compliance sont impliqués dans cette procédure renforcée.

Les entrées en relation avec des PEP domestiques sont en 2017 soumises à l'accord préalable du département Compliance et depuis la nouvelle procédure d'"onboarding" de 2017 entrant en vigueur le 9 avril 2018, ces entrées en relation doivent être approuvées au final par le Comité de diligence Groupe.

Une procédure similaire est appliquée pour les personnes morales et leurs bénéficiaires effectifs.

Un contrôle de seconde ligne visant à monitorer ces ouvertures de compte et le transfert de fonds provenant de l'étranger est effectué de manière constante.

Les transferts de fonds provenant de PEP sont monitorés avec une attention particulière.

3 Détection des indices de corruption chez les collaborateurs

a. De manière générale

Degroof Petercam a mis en place différentes politiques et procédures pour détecter et empêcher les tentatives de corruption de ses collaborateurs.

Le Code de conduite de l'entreprise contient des dispositions qui encadrent différents comportements qui pourraient être des indicateurs de corruption :

- les collaborateurs de Degroof Petercam ne peuvent pas avoir de procurations sur le compte de clients ;
- l'acceptation de cadeaux est limitée et soumise à une approbation préalable ;
- les cadeaux acceptés sont généralement mis en commun au sein du département et tirés au sort ; et
- l'exercice de mandats d'administrateurs tant dans des sociétés du groupe que dans la sphère privée est encadré et soumis à une autorisation préalable.

b. En pratique

Des procédures d'application pour chacune de ces dispositions sont en vigueur et le département Compliance émet des recommandations dans la majorité de ces cas.

Il effectue également un monitoring des cadeaux et des mandats externes.

4 Collaborateurs dédiés à ce travail

Au sein du département Compliance de la Banque Degroof Petercam SA, quatre travailleurs temps plein (FTE) sont dédiés à la prévention et à la détection du blanchiment. La détection de la corruption est l'un des aspects de ce travail.

Degroof Petercam Asset Management SA (DPAM), entité du groupe chargée de la gestion des fonds, y dédie quant à elle une équipe composée de quatre travailleurs temps plein (FTE).

5 Formation appropriée des salariés

Chaque nouveau collaborateur reçoit un document intitulé 'Welcome Pack Compliance' qui explique les différentes sphères de compétence du Département Compliance dont la lutte contre le blanchiment de capitaux issus des activités criminelles et quelles sont les mesures préventives prises par la Banque.

Des formations thématiques ont été organisées en 2017.

La mise en place d'un e-learning sur le thème de la prévention du blanchiment est prévue pour l'année 2018.

Une page d'information dédiée aux activités du Département Compliance sera mise en ligne en 2018. Cette page contiendra les différentes politiques et procédures concernant les matières couvertes par du Département Compliance.

6 Procédure de dénonciation (whistleblowing)

Afin de compléter ce dispositif, une politique de dénonciation (whistleblowing) est mise en place au sein de Degroof Petercam. Cette procédure permet d'offrir une alternative aux collaborateurs qui souhaiteraient dénoncer une pratique frauduleuse et qui ne peuvent pas utiliser la voie hiérarchique pour ce faire.

La dénonciation leur permet de faire part de leurs soupçons de manière éventuellement anonyme et protégée soit au Group Compliance Officer, soit au Chief Human Resources Officer. La politique prévoit l'intervention du comité des risques si la personne concernée par la dénonciation est un membre de la direction effective.

7 Reporting

Degroof Petercam mène actuellement une réflexion visant à améliorer son reporting en la matière et déterminer les indicateurs clés de performance (KPI) les plus pertinents, aux fins de rendre compte, dans les prochains rapports, des résultats obtenus d'une manière encore plus spécifique.

Philanthropie – Degroof Petercam Foundation

1 Vision et mission

La Degroof Petercam Foundation (ci-après la 'Fondation') fête cette année ses dix ans d'existence et fait désormais partie du top 10 des plus grandes fondations belges.

La Fondation croit en une société durable et inclusive, où chacun reçoit l'opportunité de prospérer. Elle a notamment pour mission de soutenir les créateurs des emplois de demain sur le chemin de la croissance.

La Fondation identifie des solutions créatrices de futurs emplois, investit dans les créateurs de ces solutions et les soutient en leur procurant les ressources et les réseaux nécessaires à leur réussite.

Nous **soutenons** les **créateurs** des **solutions pour l'emploi** de demain sur le chemin de la **croissance**.

4 Soutenons, c.-à-d.

- La Fondation fournit aux créateurs divers services d'appui financiers et non-financiers.
- Les services d'appui sont basés sur des besoins individuels, ils s'étalent sur une période prolongée et ils sont fournis en partie par les employés de la Fondation.

1 Créateurs, c.-à-d.

- La Fondation travaille avec des incubateurs, des 'architectes' ou des créateurs de nouvelles solutions pour l'emploi.
- Les bénéficiaires peuvent être des pionniers au sein de grandes institutions ou des entrepreneurs (sociaux) lui lancent des solutions indépendamment sur le marché.

2 Solutions, c.-à-d.

- La Fondation soutient des programmes et des services innovants avec un impact potentiel significatif.
- Des solutions sont sélectionnées pour leur capacité à aider des citoyens sans emploi et/ou 'sous-employés' à décrocher l'emploi correspondant à leur parcours et leur potentiel.

3 Croissance, c.-à-d.

- Malgré la priorité accordée à des solutions innovantes, la Fondation recherche des modèles prêts à s'étendre.
- Dans le cadre de sa procédure de sélection, les créateurs sont priés de démontrer l'efficacité de leur solution ainsi que leur capacité organisationnelle à la déployer.

La Fondation est active dans les pays où Degroof Petercam est établie : Belgique, France, Luxembourg, Espagne et Suisse. Le tableau ci-dessous illustre la situation à laquelle elle est confrontée en matière de chômage dans ces cinq pays.

UNEMPLOYMENT, OVERALL / YOUTH ONLY (ILO, 2017)



Déclaration non-financière consolidée

Par ailleurs, la Fondation s'est donnée une autre mission majeure consistant à promouvoir l'enseignement via l'amélioration de l'enseignement général, technique et professionnel. Plus particulièrement, la Fondation soutient l'éducation en contribuant à la réduction du nombre d'abandons scolaires. Elle se concentre principalement sur les enfants de ménages à bas revenus et socialement défavorisés.

Elle contribue à une éducation de qualité et équitable en soutenant les étudiants et les enseignants par des séances de coaching, des conseils d'orientation et des ateliers d'information et d'éducation.

En marge de ces missions, la Fondation cherche à créer de la valeur pour Degroof Petercam et ses clients en :

- renforçant l'héritage et la position de Degroof Petercam en tant qu'institution crédible et inclusive ;
- proposant des opportunités concrètes à forte incidence pour les clients et les employés de Degroof Petercam.

La Fondation entend intégrer, dans l'accomplissement de sa mission, les valeurs de Degroof Petercam qui visent à exceller, faire équipe, témoigner d'humanité, manifester l'esprit d'entreprise et privilégier le client dans tout ce qu'elle entreprend.

2 Fonctionnement

La Fondation bénéficie de 0,30 % des résultats nets du groupe Degroof Petercam avec un minimum de EUR 250.000 par an. De plus, elle reçoit des legs de clients de Degroof Petercam, jouissant par ce biais désormais d'un budget annuel avoisinant le million d'euros.

Son patrimoine propre est désormais géré par Degroof Petercam.

Par essence, la Fondation est dans une logique d'impact sociétal, ce qui suppose qu'elle aborde ce thème sous toutes ses dimensions, y compris au niveau de ses avoirs et de ses investissements. La Fondation limite son impact sur la société en éliminant les investissements dans certains secteurs et/ou les investissements ne respectant pas certains critères ESG. L'objectif est d'être investi à 100 % en investissement socialement responsable (SRI) d'ici la fin de l'année 2018.

À cet égard, la Fondation investit au travers de lignes directes d'actions ou via des fonds ayant le label *Socially Responsible Investment* (SRI). Elle dispose d'une très belle offre au sein de Degroof Petercam via la gamme de fonds SRI de DPAM mais ne s'interdit pas de recourir à des fonds de tiers.

La Fondation fait en sorte que les clients de Degroof Petercam puissent s'impliquer dans les projets qu'elle sélectionne en tant que *coach* ou *mentor*. Par ailleurs, lorsqu'un projet de la Fondation a besoin d'accès à de nouveaux capitaux, la Fondation lui ouvre également son réseau.

3 Réalisations

En 2017, 13 projets ont été soutenus par la Fondation. Le montant engagé en dons s'est élevé à EUR 570.000.

Au cours des dix dernières années, la Fondation a comptabilisé 30 projets soutenus et EUR 2,5 millions de dons. La croissance de la Fondation en termes de budget s'est élevée à 25 % et en termes d'effectif humains à 50 %.

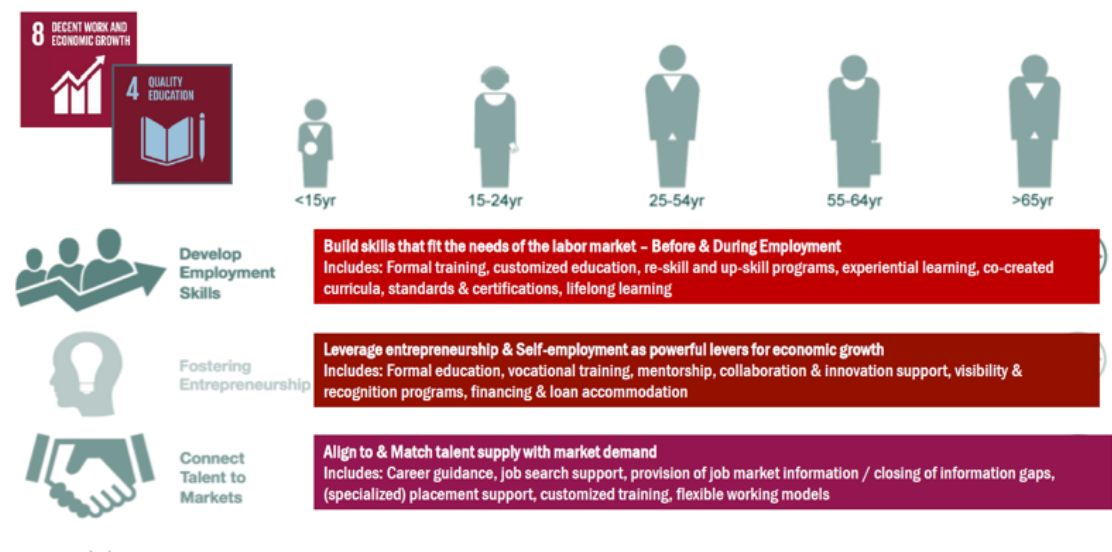
En termes de résultats, faute de mise en place d'un cadre de référence dès le début des soutiens, le taux de réussite ne peut à l'heure actuelle être mesuré. Ce cadre de référence et de 'mesure d'impact' est un des objectifs principaux de 2018 pour tous les projets entrant dans le programme de la fondation dès 2019.

4 Objectifs de Développement Durable de l'ONU (SDG)¹

La Fondation est active dans les deux domaines définis par les SDG pour solutionner les problèmes relatifs à l'emploi et contribuer à un travail décent et une croissance économique durable :

- SDG8 – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ; et
- SDG4 – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;

Employment Solutions by Solution Area



5 Objectifs à terme de la Fondation

La Fondation a défini plusieurs objectifs à atteindre d'ici 2023. La réalisation de ces objectifs consisterait à avoir :

- engagé EUR 5 millions d'aides ;
- contribué à la création de 3.000 emplois ;
- engagé 30 % des employés et des clients de Degroof Petercam dans son travail en tant que fondation.

¹ Voir supra, note infrapaginale 9.